

Le [TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGERS](#) / T : 02.41.32.89.25 a annoncé le traitement de 150 procédures collectives (sauvegardes, liquidations ou redressements), au 31 mars 2016. Ce chiffre est stable par rapport à l'année 2015. Les procédures confidentielles (mandats ad hoc et conciliation), le Tribunal de Commerce d'Angers annonce avoir traité 26 dossiers représentant ainsi 702 salariés.